



LC/LPC

CHAMPIONNAT
DE FOUR SOME DAMES ET MESSIEURS
2024
Le dimanche 20 octobre 2024 – Golf de Chartres Fontenay

Règlement & note d'organisation

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

1- Conditions de participation.

Compétition par équipes ouverte aux joueuses membres et licenciées **amateurs** en 2024 de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent dans un des clubs de l'Eure et Loir à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.

Elles devront être titulaires du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2024 et enregistré de la fédération ; ou, si la joueuse a fourni un certificat médical en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

- Pour les mineurs : d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

2- Formule de jeu.

Compétition en **stroke Play**.

Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie minime ; elle est non-fumeur.

3- Engagements & Inscriptions

- Nombre maximum d'équipes dames : 16 ; limite d'index dames : 36.
- Nombre maximum d'équipes messieurs : 32, limite d'index messieurs : 30.

Si les demandes dépassent les quotas mentionnés ci-dessus, le choix des équipes se fera dans l'ordre des inscriptions.

Les inscriptions devront être effectuées au plus tard le 13/10/2024 via le formulaire d'inscription en ligne sur le site du comité départemental.

Droits de jeu (green fee) :

- Abonné(e)s permanent(e)s du golf organisateur de la journée de compétition :
 - 15 €.
- Non abonné(e)s permanent(e)s du golf organisateur de la journée de compétition :
 - 18 ans et moins : 18 €.
 - Plus de 18 ans : 36 €.

4- Déroulement de la compétition.

- Marques de départ :
 - Messieurs : Blanches.
 - Dames : Bleues.
- Départs du trou N°1 dans l'ordre des index cumulés.

5- Classements.

Classement en brut.

Départage pour la première place en playoff sur le ou les trous sélectionnés par le comité d'épreuve.

Départage pour les places suivantes du podium sur le trou 18 et, si nécessaire, sur le trou 17 et ainsi de suite.

6- RECOMPENSES.

Un trophée est attribué à l'équipe vainqueur dames et messieurs.

Médailles pour les équipes classées deuxièmes et troisièmes.

7- Comportement.

Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.

Toute joueuse disqualifiée pour une faute grave de comportement sera radiée de la compétition.

8- Comité d'épreuve.

Sur nécessité, le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

La composition du comité est la suivante pour chacune des journées de compétition :

- Le Président du CD28-FFG et/ou le Président de la Commission sportive du CD28-FFG,

- *L'arbitre désigné par le CD28 pour la journée de compétition,*
- *Un représentant du golf et/ou du club accueillant la journée de compétition.*

9- Divers.

Stricte application des règles sanitaires en vigueur à chacun des tours de la compétition